

MAIRIE DE RUFFEC**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****● SEANCE DU LUNDI 28 FEVRIER 2022 ●**

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	24/02/2022
Date d'affichage de la convocation	24/02/2022

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean COITEUX, M. Jean-François JOBIT, Mme Catherine BELLANGER, M. Hervé JAMBARD, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, , M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, , Mme Nina BASTIER, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, M. Jean-Michel JEANNET, Madame Nicole BOES, M. François POHU

POUVOIRS : Mme Catherine DEROUSSEAU en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Guy PELLADEAUD en faveur de M. Thierry BASTIER

ABSENTS : M. Franck LOPEZ

Mme Nicole GAYOUX est désignée secrétaire de séance.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNE
DE RUFFEC AU 1^{er} MARS 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985, et notamment ses articles 5 et 6, relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le guide des Comités Techniques 2018-02-06 Chapitre VIII, de l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs Adjointes des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (ANDCDG),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022_01_06 en date du 17 janvier 2022 approuvant la modification du tableau des emplois permanents de la commune de Ruffec au 1er février 2022,

Vu le Budget de la Commune,

Considérant que le Comité Technique n'a pu se réunir du fait de la formalité impossible ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents de la Commune pour créer un poste d'Attaché principal territorial, à temps complet ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Modifie, à compter du 1^{er} mars 2022, le tableau des emplois permanents de la Commune, tel qu'annexé à la présente.

ARTICLE 2 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame le Trésorier.

Affichée et transmise au
Contrôle de légalité le

03 MARS 2022

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNE DE RUFFEC AU 01 Mars 2022

Accuse de réception en préfecture
016-211602925-20220303-2022_02_05-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

Catégorie Grades ou emplois	Effectif Budgétaire	Postes occupés par Titulaires Stagiaires	Postes occupés par contractuels	Dont Temps non-complet	Postes vacants	Position administrative particulière
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Catégorie A						
Attaché Principal	1	0	0	0	1	Recrutement
Attaché	2	1			1	
Catégorie B						
Rédacteur Principal 1ère classe	3	1	1		1	
Rédacteur Principal 2ème classe	2	1	1		0	
Rédacteur	2		1		1	
Catégorie C						
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	9	7			2	Départ à la retraite Mutation
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	4	4		1	0	
Adjoint Administratif	5	1	2	1	2	
Total Filière Administrative	27	15	5	2	7	
FILIERE TECHNIQUE						
Catégorie B						
Technicien Principal de 1ère classe	2	1			1	Départ à la retraite
Technicien Principal de 2ème classe	1	0			1	
Technicien	1		1			
Catégorie C						
Agent de maîtrise principal	2	1			1	
Agent de maîtrise	4	4			0	Promotions Internes
Adjoint technique principal de 1ère classe	5	3			2	
Adjoint technique principal de 2ème classe	9	7			1	1 dispo pour convenances personnelles
Adjoint technique	8	4	3	1	0	1 dispo pour convenances personnelles
Total Filière Technique	32	20	4	1	6	
FILIERE CULTURELLE						
Catégorie C						
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1	1		1	0	
Total Filière Culturelle	1	1	0	1	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Catégorie C						
Brigadier chef-principal	1	1			0	
Gardien Brigadier	1	1			0	
Total Filière police municipale	2	2	0	0	0	
TOTAL GENERAL	62	38	9	4	13	